



## Deuxième sondage Tamedia

# La loi sur l'identité électronique prend l'eau

**Votations fédérales**

7 mars 2021

**Le soutien au passeport numérique soumis à votation le 7 mars recule à 40%. Ses partisans tentent d'atténuer les inquiétudes.**

**Caroline Zuercher et Gabriel Sassoon**

La loi sur l'identité électronique est mal prise. Selon le deuxième sondage Tamedia, l'objet soumis au peuple le 7 mars ne recueille plus que 40% d'avis positifs, contre 45% en janvier. 55% des votants (14% de «plutôt non» et 41% de «non») s'opposent à la proposition d'instaurer une clé virtuelle certifiée par l'État, 5% restent indécis. La principale critique tient à l'intervention d'acteurs privés.

Pour les partisans du projet, le bateau semble prendre l'eau. La proposition séduit plus les hommes (46% de «oui» ou «plutôt oui») que les femmes (35%), dans les campagnes (41%) que dans les villes (35%). Dans aucune de ces catégories, toute-

fois, on ne voit émerger une majorité absolue en faveur du texte. Le constat est le même si on analyse le résultat par âge ou par région linguistique.

La loi trouve du soutien auprès des sympathisants PLR (57% de «oui» ou «plutôt oui») et PDC (53%). Mais du côté des Vert'libéraux, l'appui a baissé de dix points de pourcentage ces dernières semaines (50%). Les électeurs UDC (36%), socialistes (32%) et Verts (26%), eux, s'opposent au texte.

### Le spectre d'Amazon & C<sup>ie</sup>

Pour mémoire, ce système d'identification unique (l'e-ID) permettrait d'accéder à de multiples services sur internet, que ce soit pour faire des achats, ouvrir un compte en banque ou commander un document officiel. Il serait certifié par l'État, mais fourni par des acteurs privés.

Ce dernier point cristallise les débats. C'est là que les opposants tapent, à coups d'images montrant notamment des passeports suisses arborant le nom de compagnies comme Amazon ou Facebook. Avec succès semble-t-il: 56% des sondés qui se disent défavorables au projet estiment que cette tâche doit rester en mains de l'État.

Du côté des partisans, l'argument le plus souvent retenu (44%) est que le nouveau système permettra une procédure

d'identification sécurisée pour tous.

«Les référendaires font passer le message que le système sera en mains privées. Mais ce n'est pas le cas, réagit le conseiller national Damien Cottier (PLR/NE). La partie dite régalienne de cette activité, à savoir le contrôle et l'authentification des données d'identité resteront la tâche de la police fédérale.»



**Damien Cottier,**  
conseiller national (PLR/NE)

«Pour être fiable, le passeport électronique doit être émis par l'État.»



**Gerhard Andrey,**  
conseiller national (Verts/FR)

des données d'identité, restera la tâche de la police fédérale.»

Si le Neuchâtelais défend un partenariat entre public et privé, c'est au nom de l'efficacité. «Le



secteur privé, qui aura à sa charge les aspects techniques, est plus flexible et innovant. C'est important dans un domaine où les choses bougent rapidement. L'État l'a encore montré dans la crise du Covid, il n'est pas le meilleur acteur quand il s'agit de développer des nouvelles solutions digitales.»

Mais pour le conseiller national Gerhard Andrey (Verts/FR), le projet de loi dépasse les limites du simple partenariat. «À partir du moment où le citoyen se fournit chez un privé, cela représente une délégation au secteur privé. C'est à l'État d'assumer cette tâche fondamentale.»

L' élu comprend bien le soutien exprimé par une partie des

sondés en faveur d'une solution simple d'identification en ligne. «C'est bien la raison pour laquelle je ne suis pas opposé à un tel moyen, bien au contraire. Sauf que celui-ci, pour être fiable, doit être émis par l'État. C'est l'évolution logique d'une carte d'identité physique.»

### Deux défaites pour Keller-Sutter?

Au parlement déjà, la question de l'intervention de privés a été combattue par la gauche. Pour la même raison, la faïtière des fonctionnaires de police a recommandé la semaine dernière de voter non. Un coup dur pour la conseillère fédérale PLR Karin Keller-Sutter, qui a hérité du

dossier de la socialiste Simonetta Sommaruga en reprenant la tête du Département de justice et police. La Saint-Galloise risque même d'essayer deux défaites le mois prochain, sur l'identité électronique et sur la burqa.

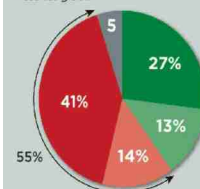
«Si défaites il devait y avoir, elles ne seront de toute façon pas personnelles, ce d'autant plus que, jusqu'à présent, notre ministre n'a enregistré que des victoires face au peuple, s'exclame Damien Cottier. Surtout, nous allons continuer de nous battre pour faire valoir les avantages de l'identité électronique. Un sondage reste un sondage.»

#### Sondage Tamedia pour les prochaines votations

##### Intentions de vote pour la loi fédérale sur l'identification électronique

■ Oui ■ Plutôt oui ■ Plutôt non ■ Non ■ Sans avis

###### Résultat global



###### Par parti

Parti	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
Les Verts	17%	9%	12%	56%	6
PS	19%	13%	15%	47%	6
UDC	26%	10%	14%	44%	6
Vert'lib.	34%	16%	13%	32%	5
PDC	35%	18%	12%	31%	4
PLR	42%	15%	12%	24%	7

###### Selon le sexe

Sexe	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
Femmes	22%	13%	16%	41%	8
Hommes	33%	13%	11%	39%	4

###### Par tranche d'âge

Tranche d'âge	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
18-34 ans	23%	11%	15%	41%	10
35-49 ans	27%	15%	14%	39%	5
50-64 ans	28%	13%	14%	40%	5
65 ans et +	31%	12%	12%	41%	4

###### Par région linguistique

Région linguistique	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
Suisse alémanique	28%	13%	14%	40%	5
Suisse romande	25%	12%	14%	42%	7
Tessin	27%	12%	13%	39%	9

Sondage réalisé du 6 au 8 février auprès de 14'204 personnes dans toute la Suisse (dont 4254 Romands). Marge d'erreur: ±1,3% (avec des variations dans les analyses détaillées)

© IFAENKI SOURCE: TAMEDIA, LEEWAS



## L'interdiction de la burqa gagne du terrain au PS

● Si les Suisses votaient aujourd'hui, l'initiative antiburqa passerait la rampe avec une large avance. Elle décroche 65% d'intentions de vote favorables, contre 34% d'avis contraires. Un résultat en ligne avec celui de notre premier sondage. Le nombre d'indécis reste minime (1%) avant le scrutin du 7 mars. Le texte suscite un clivage gauche-droite. Il convainc très largement dans les rangs bourgeois, avec notamment 95% de oui exprimés par la base de l'UDC. Les sympathisants PLR sont 70% à soutenir le projet, contre l'avis de leur ministre, Karin Keller-Sutter. À gauche, le non reste net.

Mais plus d'un tiers des électeurs du Parti socialiste et des Verts soutiennent actuellement l'initiative. Le oui gagne 5 points du côté socialiste, avec 38% d'intentions de vote favorables. Si les jeux semblent faits pour l'interdiction du voile intégral, le scrutin reste ouvert sur l'accord de libre-échange signé avec l'Indonésie. À l'heure actuelle, 43% des sondés soutiennent son acceptation, contre 44% à y être opposés. La part d'indécis demeure élevée (13%). Par partis, seuls les sympathisants du Centre (53% de oui) et du PLR (60%) approuvent majoritairement le texte.

L'objet révèle par ailleurs un fossé entre les genres. Une majorité d'hommes (52%) veut l'accepter, contre seulement 34% de femmes. Au niveau des arguments, deux points font mouche. Du côté des partisans, l'accès pour les entreprises suisses à un marché de plus de 260 millions d'habitants convainc 59% des sondés. Dans le camp du non, ils sont 46% à déplorer les conditions de production d'huile de palme.  
**Gabriel Sassoon**